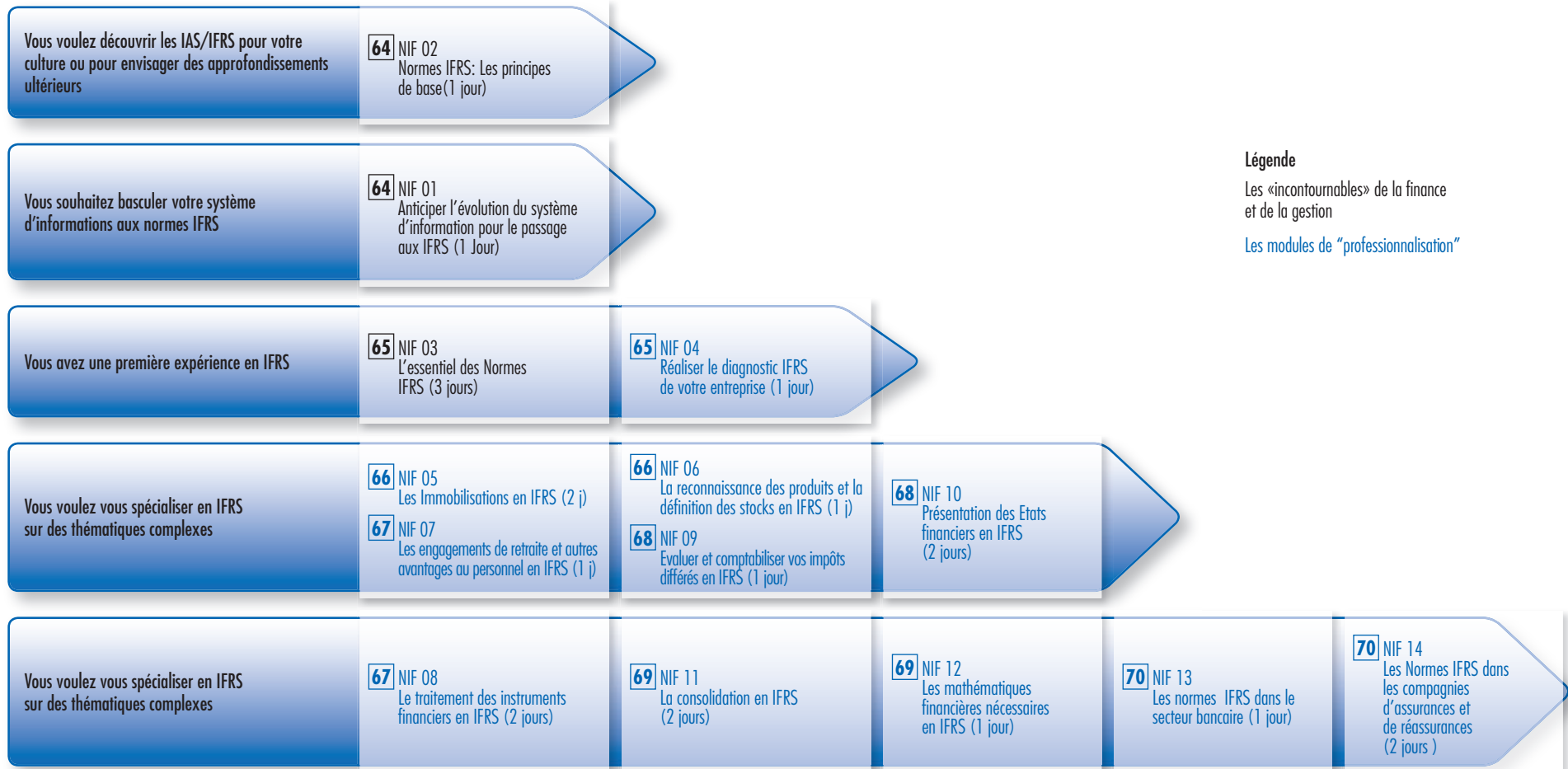


PARCOURS IFRS



Légende

Les « incontournables » de la finance et de la gestion

Les modules de « professionnalisation »

SOMMAIRE

NIF01	■ Anticiper l'évolution du système d'information pour le passage aux IFRS	64
NIF02	■ Normes IFRS	64
NIF03	■ L'essentiel des normes IFRS	65
NIF04	■ Réaliser le diagnostic IFRS de votre entreprise	65
NIF05	■ Les immobilisations en IFRS	66
NIF06	■ La reconnaissance des produits et la définition des stocks en IFRS	66
NIF07	■ Les engagements de retraite et autres avantages du personnel en IFRS	67
NIF08	■ Le traitement des instruments financiers en IFRS	67
NIF09	■ Evaluer et comptabiliser vos impôts différés en IFRS	68
NIF10	■ Présentation des états financiers IFRS	68
NIF11	■ La consolidation en IFRS	69
NIF12	■ Les mathématiques financières nécessaires en IFRS	69
NIF13	■ Les normes IFRS dans le secteur bancaire	70
NIF14	■ Les normes IFRS dans les compagnies d'assurance et de réassurance	70

CODE : NIF01

ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION POUR LE PASSAGE AUX IFRS

DATES DES SESSIONS

12 JANVIER 2009

06 AVRIL 2009

21 SEPTEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Les directeurs généraux, les directeurs administratifs et financiers, responsables du contrôle de gestion, des systèmes d'information, les collaborateurs des services comptables et financiers impliqués dans le projet de conversion du système d'information

OBJECTIFS

- Savoir organiser et piloter le projet de conversion du système d'information comptable existant
- Diagnostiquer les systèmes et domaines fortement impactés et les hiérarchiser
- Identifier les opportunités de gains en productivité et en pertinence
- Définir les projets en conséquence : outils à développer ou à modifier, ressources humaines, calendrier, ROI
- Être capable de définir les grandes lignes du cahier des charges à remettre à l'éditeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exemples pratiques d'entreprises françaises

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Savoir identifier l'impact des normes IFRS sur les systèmes opérationnels par domaines
 - Les impacts transversaux
 - La gestion des immobilisations
 - La gestion de la trésorerie
 - La comptabilité et le reporting
 - La gestion des stocks
 - La gestion des ressources humaines
- Mesurer l'impact des normes sur le système de reporting de gestion
 - L'analyse sectorielle IAS 14
 - L'analyse comptable par destination et pilotage des contributions
 - Le traitement des immobilisations
 - La projection de cash-flow par unités génératrices de trésorerie et actualisation des prévisions de gestion
- Envisager l'opportunité d'une refonte d'ensemble des systèmes d'information et de gestion
 - La convergence de l'information comptable et de pilotage
 - L'unification des systèmes de reporting financier et de gestion
 - Les bases de données communes à l'information financière et de gestion
- Faire évoluer le système vers une nouvelle organisation des fonctions financières et de gestion
 - La valeur accrue des systèmes d'information financiers
 - La séparation des fonctions de production et d'exploitation de l'information
 - L'importance de la vision prospective
- Organiser et piloter les projets de mise à niveau des systèmes

DATES DES SESSIONS

26 JANVIER 2009

27 AVRIL 2009

06 JUILLET 2009

02 NOVEMBRE 2009

CODE : NIF02

NORMES IFRS

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Les personnes impliquées dans l'évolution du référentiel comptable de leur entreprise : administrateurs, directeurs administratifs et financiers de PME, contrôleurs de gestion, juristes, fiscalistes, membres du comité d'entreprise

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux du passage du référentiel français au référentiel international
- Connaître le cadre conceptuel et réglementaire de la pratique des normes internationales en Europe
- Comprendre les principes fondamentaux sous-jacents aux normes IFRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation de chaque norme à l'aide de mini-cas d'application
- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités



MAÎTRISER LES IFRS
ouvrage remis à l'issue
de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux et le contexte
 - Le référentiel comptable européen
 - Le référentiel comptable américain : les US-GAAP
 - Le référentiel international : les IFRS
 - L'impact des normes IFRS sur les comptabilités nationales
 - L'organisation de l'IASB
- Le cadre conceptuel de l'IASB et les changements culturels
 - Les destinataires des états financiers
 - Les principes comptables
 - Les règles de comptabilisation
 - Les règles d'évaluation
 - Les états financiers
 - Le rattachement des charges aux produits
- Les principales normes d'enregistrement et d'évaluation
 - La comptabilisation des immobilisations : IAS 16, 17, 20, 23, 36, 38, 40
 - La comptabilisation des stocks : IAS 2, 11
 - La comptabilisation des provisions et engagement de retraite : IAS 19 et 37, IFRS 2
 - La comptabilisation des produits IAS 18
 - La comptabilisation des instruments financiers : IAS 32, 39
- La présentation des états financiers : IAS 1 Le bilan
 - Le compte de résultat
 - Le tableau des flux de trésorerie : IAS 7
 - Le tableau de variation des capitaux propres
 - Les notes annexes
 - Première adoption des normes : IFRS 1
- Les futurs projets de l'IASB
 - Les projets de normes
 - Les modifications touchant le corps de normes existantes
- Un point sur l'évolution réglementaire

CODE : NIF03

L'ESSENTIEL DES NORMES IFRS

DATES DES SESSIONS

02 - 04 FÉVRIER 2009

25 - 27 MAI 2009

14 - 16 SEPTEMBRE 2009

01 - 03 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 500 € HT

DURÉE : 3 JOURS

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Ce module concerne les directeurs administratifs et financiers, les responsables comptables et financiers, et leurs collaborateurs, les chefs comptables, comptables uniques de PME, les contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

- Avoir suivi le module : « Normes IFRS : les principes de base »

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes fondamentaux du référentiel international
- Identifier les impacts de passage au référentiel international sur le système d'information comptable
- Savoir lire et interpréter les états financiers en normes internationales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques. De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Rappels sur les enjeux de l'harmonisation comptable internationale
 - L'organisation de l'IASB
 - Le processus d'élaboration des normes
- Le cadre conceptuel et les normes applicables en Europe
 - Définition des éléments des états financiers : actif, passif, produit, charge et capitaux propres
 - Les principes de présentation et d'évaluation : « substance over form », permanence de présentation, non compensation, information comparative
 - La liste des normes en vigueur au 1^{er} janvier 2006
 - Les mécanismes d'adoption des normes en Europe
- Les immobilisations incorporelles (IAS 38)
- Les immobilisations corporelles (IAS 16)
- Les contrats de location (IAS 17)
- Les immobilisations financières et les instruments financiers (IAS A 32, IAS A 39, IFRS 7)
- La dépréciation des actifs (IAS 36)
- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS A 37)
- Les avantages accordés au personnel (IAS A 19)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Stocks S (IAS A 2) et contrats de construction (IAS A 11)
- Les premiers adoptants (IFRS 1)

CODE : NIF04

RÉALISER LE DIAGNOSTIC IFRS DE VOTRE ENTREPRISE

DATES DES SESSIONS

16 FÉVRIER 2009

01 JUIN 2009

21 SEPTEMBRE 2009

14 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Ce module concerne les directeurs administratifs et financiers, les responsables comptables et financiers, leurs collaborateurs, les chefs comptables, comptables uniques, les contrôleurs de gestion de PME qui désirent réaliser un diagnostic pertinent et opérationnel du passage aux IFRS

PRÉREQUIS

- Avoir suivi le module « L'essentiel des normes IFRS »

OBJECTIFS

- Permettre de passer de la théorie à la pratique
- Identifier immédiatement les conséquences du nouveau référentiel sur votre entreprise
- Mettre en place les conditions de réussite du projet de transition aux IFRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cette formation s'appuie sur des cas pratiques types
- Des grilles de diagnostic pour les principales normes serviront de support aux animations
- Un outil méthodologique d'analyse sera remis aux participants

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La phase de lancement du projet de transition
 - Détermination des objectifs du projet
 - Définir l'équipe projet et son mode de fonctionnement
 - Préparer les axes de communication interne sur le projet
 - Identifier les normes IFRS les plus importantes pour l'entreprise
- La phase de diagnostic approfondi
 - Identification des impacts des IFRS sur les postes des états financiers lors de la phase de lancement
 - Les grilles de diagnostic des normes de présentation : IAS 1, IAS 7, IAS 8, IAS 14, IAS 24
 - Les grilles de diagnostic des normes d'évaluation des actifs et passifs : IAS 2, IAS 12, IAS 16, IAS 17, IAS 18, IAS 19, IAS 23, IAS 36 et IAS 38
 - Les grilles de diagnostic des normes de consolidation : IAS 21, IAS 27, IAS 28, 31 et IFRS 3
- Préparation de la mise en œuvre du projet de transition IFRS 1 ou la réalisation du bilan d'ouverture
 - Documentation et test des nouveaux mécanismes d'évaluation et de comptabilisation
- La mise en œuvre du projet et son déploiement
 - Adaptation des systèmes d'information
 - Programmation des sessions de formations
 - Mettre en place un processus d'identification des dysfonctionnements et des actions correctives



MAÎTRISER LES IFRS

ouvrage remis à l'issue de la formation

CODE : NIF05

LES IMMOBILISATIONS EN IFRS

DATES DES SESSIONS

29 - 30 JANVIER 2009

04 - 05 JUIN 2009

01 - 02 OCTOBRE 2009

14 - 15 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 000 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de la communication financière, ainsi que les personnes en charge de la gestion et du suivi des immobilisations

OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des normes internationales liées aux immobilisations : IAS 16 – IAS 17 – IAS 20 – IAS 23 – IAS 36 – IAS 38 – IAS 40
- Appréhender les principes d'évaluation et de comptabilisation des actifs
- Identifier les similitudes et les divergences actuelles et futures entre les normes françaises et les normes internationales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités



MAÎTRISER LES IFRS
ouvrage remis à l'issue
de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16, IAS 38)
 - Les définitions et la comptabilisation à l'actif
 - La détermination du coût d'entrée
 - L'approche des actifs par composants
 - L'évaluation à la clôture et la détermination de la valeur résiduelle, la valeur recouvrable et la valeur d'utilité
 - Le traitement des amortissements et des dépréciations
- Les contrats de location simple et de location-financement (IAS 17)
 - Les critères de classifications des contrats à l'origine
 - Évaluation et comptabilisation des contrats chez le bailleur et le preneur
 - Les cas particuliers
- Le coût des emprunts et les subventions liées aux actifs (IAS 20, IAS 23)
 - Le traitement du coût des emprunts
 - Les traitements des subventions
- L'« impairment » ou la dépréciation des actifs (IAS 36)
 - Les définitions des indicateurs de perte de valeur
 - La fréquence du test d'impairment
 - L'évaluation et la comptabilisation de la perte de valeur
 - Les unités génératrices de trésorerie
- Les immeubles de placement (IAS 40)
 - L'évaluation et comptabilisation initiale
 - La détermination de la juste valeur
 - Le traitement de changement d'affectation des immeubles.

CODE : NIF06

LA RECONNAISSANCE
DES PRODUITS ET LA DÉFINITION
DES STOCKS EN IFRS

DATES DES SESSIONS

12 FÉVRIER 2009

28 MAI 2009

30 SEPTEMBRE 2009

04 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de la communication financière

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des conditions de comptabilisation des produits des activités ordinaires en normes IFRS (IAS 18)
- Savoir distinguer en IFRS entre les charges, les stocks et les immobilisations
- Maîtriser l'évaluation et la comptabilisation des produits (IAS 18), stocks (IAS 2) et contrats de construction
- Connaître les critères à respecter et savoir identifier les différences avec les règles françaises

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités
- Exemples de pratiques au sein des entreprises



MAÎTRISER LES IFRS
ouvrage remis à l'issue
de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les produits des activités ordinaires (IAS 18)
 - Le fait générateur de comptabilisation
 - Le principe d'évaluation
 - L'identification des transactions
 - Les traitements spécifiques : la vente à crédit, la vente avec droit de retour limité, les retours, les marges arrières
 - Les critères généraux et spécifiques de comptabilisation de la vente de biens ou services
 - Les intérêts, les dividendes, les redevances
 - Les informations à fournir en notes annexes
- L'évaluation et la comptabilisation des stocks (IAS 2)
 - La définition des stocks et la distinction charges-immobilisations
 - L'évaluation du coût d'entrée des stocks
 - L'évaluation à la clôture : CMUP / FIFO
 - La démarche de dépréciation et détermination de la valeur nette de réalisation (NRV)
 - Les informations à fournir en notes annexes
- Les contrats de construction (IAS 11)
 - La définition des types de contrats de construction
 - L'évaluation et la comptabilisation des produits liés
 - L'estimation des coûts : coûts à inclure et coûts à exclure
 - Les modalités de la méthode d'avancement
 - Les informations à fournir en notes annexes
- Les divergences entre les IFRS et les règles françaises
 - Le transfert de propriété / transfert des risques et avantages
 - Les différences de valorisation
 - Les frais généraux fixes de production
 - Les provisions pour rotation lente

CODE : NIF07

LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL EN IFRS

DATES DES SESSIONS

12 JANVIER 2009

01 AVRIL 2009

09 JUILLET 2009

07 DÉCEMBRE 2009

TARIF : **650 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de la communication financière ainsi que les responsables des ressources humaines

OBJECTIFS

- Comprendre la méthodologie de détermination des provisions pour avantages du personnel dans le référentiel IFRS : IAS 19 et IFRS 2
- Comprendre les principes d'évaluation actuarielle des avantages du personnel
- Connaître le langage des actuaires afin de collaborer efficacement avec eux
- Savoir identifier les divergences avec les règles françaises

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités
- Exemples de pratiques au sein des entreprises



MAÎTRISER LES IFRS

ouvrage remis à l'issue de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les principes de base
 - La rémunération différée
 - Le périmètre IAS 19 et IFRS 2
 - Les spécificités des régimes de retraite français
 - La réglementation comptable en France
 - Le recensement des avantages accordés au personnel
 - Les avantages à court terme
 - Les avantages postérieurs à l'emploi
 - Les avantages à long terme
- Les régimes à prestations définies
 - Les principes d'évaluation et de comptabilisation
 - La méthode des unités de crédit projetées
 - L'attribution des droits
 - Le traitement des écarts actuariels (corridor)
 - Les actifs de couverture des engagements de retraite
 - Les dérogations préconisées lors de la première adoption (IFRS 1)
 - Les informations à fournir en notes annexes
- Les paiements en actions (IFRS 2)
 - Les opérations visées
 - L'évaluation des titres remis : détermination de la juste valeur
 - La comptabilisation des opérations dénouées par remise de titres :
 - Le principe général
 - L'application aux plans d'option de souscription
 - L'application aux plans d'option d'achat
 - Le traitement des modifications
 - La comptabilisation des opérations dénouées par remises de liquidités
 - Les dérogations prévues pour les premiers adoptants (IFRS 1)
 - Les informations à fournir en notes annexes

DATES DES SESSIONS

26 - 27 FÉVRIER 2009

22 - 23 JUIN 2009

08 - 09 OCTOBRE 2009

16 - 17 DÉCEMBRE 2009

CODE : NIF08

LE TRAITEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN IFRS

TARIF : **1 150 € HT**

DURÉE : **2 JOURS**

NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de trésorerie ainsi que les responsables de la communication financière au sein des sociétés industrielles et institutions financières

OBJECTIFS

- Consolider les connaissances liées au fonctionnement des instruments financiers
- Identifier les impacts des normes IAS 39, 32 et IFRS 7 sur le traitement des instruments financiers et sur la présentation et l'évaluation d'autres postes du Bilan (créances, etc.)
- Maîtriser l'évaluation et le mode de comptabilisation des instruments financiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Des fiches méthodologiques seront remises aux participants pour une utilisation pratique dans leur fonction



CODE IFRS

ouvrage remis à l'issue de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Vade-mecum des instruments financiers :
 - Les objectifs et les définitions
 - La présentation des principaux instruments
- Les normes impactant les instruments financiers
 - La présentation générale des normes IAS 21, 32 et 39
 - Le périmètre et le champ d'application
 - La présentation des projets en discussion
- Définition et typologie
 - Les instruments financiers primaires et dérivés
 - Les catégories des actifs et passifs financiers
 - La définition de la juste valeur ou du coût amorti
- Traitement des instruments financiers
 - La comptabilisation initiale : fait générateur, classement, évaluation
 - L'évaluation à la clôture : principes et exceptions
 - La dépréciation des actifs financiers
 - Le reclassement des instruments financiers
 - La décomptabilisation
 - Les traitements spécifiques : distinction entre dettes et capitaux propres ; dérivés et actions propres ; dérivés incorporés
- Traitement des opérations de couverture
 - La relation de couverture : objectifs et définitions
 - La comptabilité de couverture : principe général, couverture de juste valeur, couverture de flux de trésorerie et couverture d'un investissement net étranger
 - Les divergences avec les normes françaises et US GAAP

CODE : NIF09

ÉVALUER ET COMPTABILISER VOS IMPÔTS DIFFÉRÉS EN IFRS

DATES DES SESSIONS

23 FÉVRIER 2009

25 MAI 2009

14 SEPTEMBRE 2009

30 NOVEMBRE 2009

TARIF : **650 € HT**DURÉE : **1 JOUR**NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion ainsi que les fiscalistes

OBJECTIFS

- Maîtriser le concept et la méthodologie de détermination des impôts différés en normes IFRS (IAS 12)
- Être capable de déterminer les impôts différés à présenter dans les états financiers
- Savoir réaliser une preuve d'impôt

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités
- Exemple de comptabilisation de l'impôt différé au sein des entreprises

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La notion d'impôt économique
 - Le passage de l'impôt exigible à l'impôt économique
 - Les différences temporaires et les différences permanentes
 - La détermination des bases d'impôt différé
 - Les sources d'impôt différé : passage du résultat comptable au résultat fiscal, les éliminations en consolidation et la prise en compte de la fiscalité latente
- Reconnaissance des impôts différés
 - L'application de la conception étendue : approche bilantielle, approche résultat
 - Les exceptions à la conception étendue
 - Le taux d'impôt à retenir
 - L'évaluation de l'impôt différé : principe de non-actualisation
- Comptabilisation des impôts différés
 - La démarche et les conditions de comptabilisation de l'impôt différé actif
 - L'enregistrement des variations : principe de symétrie
 - Les informations à fournir dans les notes annexes
- La preuve d'impôt
 - Les définitions et les objectifs
 - La présentation de la preuve d'impôt



MAÎTRISER LES IFRS
ouvrage remis à l'issue
de la formation

CODE : NIF10

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS IFRS

DATES DES SESSIONS

08 - 09 JANVIER 2009

08 - 09 JUIN 2009

30 SEPT. - 01 OCT. 2009

07 - 08 DÉCEMBRE 2009

TARIF : **1 150 € HT**DURÉE : **2 JOURS**NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de la communication financière

OBJECTIFS

- Connaître les normes IFRS concernant la présentation des comptes annuels
- Maîtriser la présentation des comptes annuels en IFRS
- Savoir adapter la présentation des données et publier l'information pertinente en fonction de la taille et du secteur d'activité de l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- L'information financière
 - Les objectifs et caractéristiques des états financiers
 - Les hypothèses de base
 - Le contenu des états financiers
- Les états financiers annuels (IAS 1)
 - Le bilan et le compte de résultat
 - Le tableau des flux de trésorerie
 - Le tableau de variation des capitaux propres
 - Les notes, le résultat par action
- L'information sectorielle (IAS 14)
 - Les définitions des secteurs d'activité et secteurs géographiques
 - Les niveaux de l'information sectorielle
 - Le découpage sectoriel et son impact sur les systèmes d'information
- Les changements de méthodes, d'estimations et les corrections d'erreurs (IAS 8)
 - Les types de changement
 - Les corrections d'erreurs
 - Le traitement comptable des changements
- Les événements postérieurs à la clôture (IAS A 10)
 - La définition
 - Les différentes dates concernées
 - Le traitement comptable
- L'information relative aux parties liées (IAS A 24)
 - Le champ d'application
 - La terminologie
- Le résultat par action (IAS 33)
- L'information intermédiaire (IAS 34)
- La première adoption des normes (IFRS 1)
- Les incidences sur la communication financière



MAÎTRISER LES IFRS
ouvrage remis à l'issue
de la formation

CODE : NIF11

LA CONSOLIDATION EN IFRS

DATES DES SESSIONS

25 - 26 FÉVRIER 2009

03 - 04 JUIN 2009

22 - 23 SEPTEMBRE 2009

16 - 17 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 150 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion, les responsables de la communication financière

OBJECTIFS

- Connaître les règles de consolidation en normes IFRS
- Appréhender le traitement des regroupements d'entreprises en IFRS
- Identifier les informations financières inhérentes à la présentation des comptes consolidés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques. De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités
- Analyse de rapports sur les comptes consolidés



MAÎTRISER LES IFRS

ouvrage remis à l'issue de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Principes d'application des normes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)
 - Le contenu et le champ d'application
 - Le périmètre
 - Les méthodes de consolidation
 - Les retraitements
- Problèmes particuliers liés aux regroupements d'entreprises (IFRS 3)
 - La date d'acquisition et la détermination du coût d'acquisition
 - La détermination du goodwill et le goodwill négatif
 - Les délais d'affectation du goodwill
 - La dépréciation du goodwill
 - Les actifs incorporels
 - Les prises de contrôle par achats successifs
- Les impôts différés (IAS12)
 - Les bases de l'impôt différé
 - La conception étendue et ses exceptions
 - L'évaluation
 - La comptabilisation
- Les effets de variation des cours des monnaies étrangères (IAS 21)
 - La conversion des opérations libellées en monnaies étrangères
 - La conversion des états financiers des activités exercées à l'étranger
- Les abandons d'activités et les actifs destinés à la vente (IFRS 5)
 - Les définitions des notions d'abandons d'activité et d'actifs destinés à la vente
 - Le fait générateur
 - L'évaluation et la comptabilisation
- Principes et dérogations prévues pour les premiers adoptants (IFRS 1)
 - Les règles générales
 - Les exceptions liées aux regroupements d'entreprises et à la consolidation

CODE : NIF12

LES MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES NÉCESSAIRES EN IFRS

DATES DES SESSIONS

02 FÉVRIER 2009

01 JUILLET 2009

17 SEPTEMBRE 2009

04 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 550 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Toutes les personnes chargées de mettre en œuvre les normes IFRS, et qui devront établir les prévisions de rentabilité des investissements, déterminer les flux de trésorerie futurs attendus, calculer des valeurs actuelles

OBJECTIFS

- Acquérir ou redécouvrir les bases des mathématiques financières nécessaires pour mettre en œuvre les normes comptables IFRS
- Savoir effectuer un calcul d'actualisation
- Savoir déterminer le TRI (taux de rendement interne), et calculer la VAN (valeur actuelle nette)
- Savoir utiliser pratiquement ces concepts dans le cadre des normes IFRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le contexte financier des normes comptables IFRS
 - L'importance de la finance dans les normes
 - D'une information comptable à une information financière
- Le rappel des notions générales de base
 - Les intérêts simples et composés
 - Les taux de période et le taux annuel
 - Le taux proportionnel et le taux équivalent
 - Le taux actuariel et le taux effectif
 - La notion de valeur actuelle nette (VAN)
 - La notion de taux de rendement interne (TRI)
- Les applications pratiques aux normes IFRS
 - La détermination de la valeur d'utilité d'un actif
 - L'actualisation de cash flows futurs
 - La notion de valeur actuelle nette
 - La détermination du taux d'actualisation
 - La détermination de provisions à long terme
 - Les provisions pour retraite
 - Les provisions pour remise en état de site
 - Les emprunts et les contrats de location financement
 - La construction d'un tableau d'amortissement d'un emprunt
 - La détermination du taux d'intérêt effectif d'un emprunt
 - Le calcul du taux actuariel brut d'une obligation à l'émission
 - La notion de coût amorti et de taux d'intérêt effectif
- L'utilisation pratique :
 - Calculatrices financières et tableur Excel

CODE : NIF13

LES NORMES IFRS DANS LE SECTEUR BANCAIRE

DATES DES SESSIONS

09 - 10 FÉVRIER 2009

22 - 23 JUIN 2009

08 - 09 OCTOBRE 2009

03 - 04 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 150 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers des établissements de crédits et leurs collaborateurs, les consolidateurs en banque, les contrôleurs de gestion, les responsables des back-office

OBJECTIFS

- Connaître le contexte de mise en place des normes internationales et des principales normes ayant une incidence sur les états financiers des établissements de crédit
- Appréhender les principes et méthodes d'évaluation et de comptabilisation dans le secteur bancaire en IFRS : crédits, dépôts, portefeuille titre, instruments de couvertures et opérations en monnaie étrangère
- Identifier les principales divergences entre les normes françaises et les normes internationales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Des fiches méthodologiques seront remises aux participants pour une utilisation dans leur fonction
- Exemples d'états financiers en IFRS d'établissements de crédit

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le cadre conceptuel des IFRS et les nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation
 - Les principes de présentation et d'évaluation
 - La liste des normes en vigueur
- Les nouvelles règles de présentation de l'information financière (IAS A 1, IAS A 30 et IAS A 32)
 - Les composantes des états financiers
 - La présentation de l'information sectorielle
 - Les informations spécifiques à présenter : actifs/ passifs financiers, risque de taux/ risque de liquidité, risque de change, engagement hors bilan
- Les opérations courantes dans la banque
 - Le traitement des produits des activités ordinaires (IAS 18)
 - Les immobilisations
 - Les contrats de leasing
 - Le traitement des provisions
- Les instruments financiers dans les banques (IAS 39)
 - Le fonctionnement des principaux instruments financiers
 - La présentation des règles d'évaluation et de comptabilisation
 - Les engagements de financement et de garantie
 - Le traitement des produits dérivés et de la comptabilité de couverture
 - La décomptabilisation des actifs financiers
- Les opérations de consolidation et de regroupements d'entreprises
 - Les entités *ad hoc*
 - La titrisation
 - Les opérations en devises : pays à faible ou forte inflation
- Divergences avec les normes françaises
- Présentation de modèles d'états financiers

CODE : NIF14

LES NORMES IFRS DANS LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

DATES DES SESSIONS

02 - 03 MARS 2009

07 - 08 SEPTEMBRE 2009

09 - 10 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 250 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers des mutuelles et compagnies d'assurance et leurs collaborateurs, les consolidateurs en assurance, les contrôleurs de gestion, les analystes financiers ainsi que les directeurs de la comptabilité technique

OBJECTIFS

- Acquérir une bonne connaissance du contenu du projet de normes s'appliquant aux actifs et passifs né d'un contrat d'assurance
- Maîtriser les problématiques techniques de la norme IAS 39 dans son application au sein des compagnies d'assurance
- Anticiper les projets des normes affectant le contrat d'assurance et leur impact (phase 2)
- Identifier les principales divergences entre les normes françaises et les normes internationales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Des fiches méthodologiques seront remises aux participants pour une utilisation pratique dans leur fonction

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le cadre conceptuel des IFRS et les nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation
 - Les définitions des éléments des états financiers
 - Les principes de présentation et d'évaluation
 - La liste des normes en vigueur
- Les nouvelles règles de présentation de l'information financière dans les compagnies d'assurance (IAS 1)
 - Les composantes des états financiers
 - La présentation de l'information sectorielle et son impact sur les métiers de l'assurance
 - Les informations spécifiques à présenter : comptes techniques vie et non-vie, les engagements hors-bilan
- Les opérations courantes dans les compagnies d'assurance
 - Le traitement des produits des activités ordinaires (IAS 18)
 - Les immobilisations : corporelles et incorporelles
 - Les immeubles de placement
 - Les contrats de leasing
 - Le traitement des provisions
- Évaluation des contrats d'assurance et adéquation actif/passif (IAS 39, IFRS 4)
 - Les principes d'évaluation des actifs et passifs
 - La gestion comptable du mismatch actif/passif
 - La problématique des contrats en unités de compte
 - Le traitement de la réassurance
- Présentation des options possibles en cours d'étude à l'IASB (phase 2 des contrats d'assurance)
- Divergences avec les normes françaises
- Présentation de modèles d'états financiers

PME, GROUPES NON COTES

Directeurs Généraux, Directeurs financiers,
Responsables comptables et consolidation,
Contrôleurs de gestion

ANTICIPEZ VOTRE PASSAGE AUX IFRS

**LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES IFRS SONT
DÉSORMAIS UNE NÉCESSITÉ PERMANENTE POUR VOUS !**

Revue Fiduciaire Formation vous propose de mettre en place une formation sur les IFRS « Spécial PME et groupes non cotés » en inter et intraentreprise

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Comprendre l'évolution de la réglementation comptable nationale et internationale
- Evaluer l'opportunité pour votre entreprise d'adopter les IFRS
- Identifier les domaines impactés par les nouvelles normes IFRS
- Définir et organiser le projet de conversion aux normes IFRS

*Pour toute demande d'information ou de projet de formation
CONTACTER notre service pédagogique au 01 47 70 63 09*